

Annexe X – Enquête publique

Commune de LA ROCHE-EN-ARDENNE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Concerne la demande de **Madame Honorine Françoise Danielle d'Ursel**, domiciliée Thy 8 bte B à 1470 Genappe, en vue d'obtenir le permis unique pour :

- **la construction et l'exploitation d'un champ photovoltaïque composé de 82.212 panneaux, 10 cabines électriques moyenne tension et une cabine tête haute tension en association avec un projet agroécologique**

Les parcelles sont situées à "La Ferme du Vivier" et cadastrées 5^{ème} division, section A 1243 b, 1242 c, 1245 n, 1247 f, 1249, 1246, 1250, 1251 k, 1251 l, 1253 e, 1254, 1255 c, 1256, 1257, 1258 c, 1258 d, 1264 c et 1^{ère} division, section C, n° 349 c, 354, 502 l, 502 b, 500 b, 498 b, 498 n, 498 g, 498 f, 498 p.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 28/06/2025.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
23/06/2025	28/06/2025	Administration communale de La Roche le 15/07/2025 à 11 h 00'	l'Administration communale Place du Marché, 1 6980 La Roche-en-Ardenne

Le Bourgmestre,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable de 9 h 00 à 12 h 30 ou sur rendez-vous uniquement le jeudi 3 juillet 2025 de 17 h 00 à 20 h 00 (084/24.50.59).

Le projet version informatique est disponible sur le site internet suivant : www.domaineduvivier.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place du Marché 1 à 6980 La Roche-en-Ardenne
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@la-roche-en-ardenne.be
- remises à Madame Wendy Orban dont le bureau se trouve à l'Administration communale.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du Fonctionnaire technique, Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR (081/71.53.00).
- du Fonctionnaire délégué, Place Didier 45 à 6700 ARLON (063/58.91.11).
- de Madame Héloïse Dubois (0479/133.547) de 9 h 00 à 16 h 00 les jours ouvrables.

A La Roche-en-Ardenne, le 23/06/2025.

Le Directeur général,
C. Devuyst.

Le Bourgmestre,
J.-P. Dardenne.